



Communiqué de presse

Retrait de la vente d'aliments pour chiens

La Direction départementale de la protection des populations de l'Isère a été informée récemment de la survenue de plusieurs cas d'intoxication de chiens (avec mortalité). Des aliments pour chien pourraient être à l'origine de ces intoxications.

Par précaution et dans l'attente d'une confirmation par des analyses, en cours, les sociétés AU TRUC à Saint Just de Claix (38680) et ANIMAL SERVICE DISTRIBUTION à Faramans (38260), distributeurs d'aliments pour chiens, procèdent au retrait et au rappel des produits suspectés.

Les produits concernés sont les suivants :

- MARQUE : « AU TRUC SARL »
- conditionnements : sac de 20 kg
- référence 26/10/9 (sac blanc) et référence 30/15/9 (sac rouge)
- aliments mis en vente à partir du 15 mai au magasin AU TRUC de Saint Just de Claix

- MARQUE : « ANIMAL SERVICE »
- conditionnement : sac de 20kg
- référence 28/14 (sac vert) et référence 30/15 (sac rouge)
- aliments mis en vente à partir du 15 avril
- vente en particulier au magasin DOBY STORE à Frontonas (38290) ou en direct via la société ANIMAL SERVICE DISTRIBUTION

Les clients possédant des sacs de ces aliments, même entamés, ne doivent pas les distribuer à leurs animaux et doivent les retourner au lieu d'achat concerné.

Coordonnées téléphoniques :

Société AU TRUC : tél : 06 26 54 16 63 ou 04 45 48 41 33

Société ANIMAL SERVICE DISTRIBUTION : tél : 06 09 61 41 26.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction départementale de la protection des populations de l'Isère au 04 56 59 49 99.